

## ➤ SOPHIE CLUZEL POURSUIT LE COMBAT À LA TÊTE DE LA FNASEPH

A l'unanimité, **Sophie Cluzel** a été élue lundi 27 juin 2011, par l'assemblée générale, présidente de la **FNASEPH** (Fédération Nationale des Associations au Service des Elèves en Situation de Handicap).

Sophie Cluzel succède à **Marie-Christine Philbert**, enseignante et présidente de la fédération depuis plus de 10 ans, à qui la FNASEPH tient à rendre hommage.

La FNASEPH, fédération de 33 associations et collectifs nationaux et départementaux rassemble plusieurs dizaines de milliers de familles pour le droit des enfants handicapés à grandir et s'épanouir en société.

Le conseil d'administration de la FNASEPH a mandaté sa nouvelle présidente pour poursuivre le combat avec toutes les associations de familles afin de placer le gouvernement devant ses responsabilités et lui rappeler son engagement à veiller à l'application de la loi du 11 février 2005.

### ■ **Grandir en société : un droit réaffirmé par la loi de 2005 et le président de la République**

La seconde Conférence nationale du handicap (CNH) s'est tenue le 8 juin 2011 à Paris avec 750 participants et 11 ministres sur le thème d'une « *société inclusive pour tous et à tout âge de la vie* ». Dans son intervention de clôture, le président de la République s'est engagé à recruter « *dès la rentrée scolaire 2011* » des auxiliaires de vie scolaire (AVS) plus nombreux, mieux formés, et mieux rémunérés, disposant de « *véritables perspectives de carrière* », avec « *des moyens sur plusieurs années* ». Il a demandé au ministre de l'Éducation de prendre les dispositions nécessaires « *dans le souci de la qualité, de la stabilité et de la visibilité pour les parents* ». « *Priorité majeure de la rentrée de septembre 2011* », cette mesure doit faire l'objet d'un "point" avec les associations après la prochaine rentrée scolaire.

### ■ **Une conférence de presse le 20 septembre et l'invitation au chef de l'Etat à un « bilan » dès octobre 2011**

A deux mois de la rentrée scolaire, Sophie Cluzel a adressé une lettre au chef de l'Etat où elle lui fait part de l'inquiétude des familles, qui attendent encore des mesures concrètes et multiplient les actions sur le terrain (recours contentieux pour faire appliquer la loi, manifestations, pétitions en ligne, campagne de presse).

Elle a également saisi le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, pour lui proposer de le rencontrer.

La FNASEPH demande notamment la reprise immédiate des activités du groupe interministériel constitué avec les associations pour la création d'un véritable métier d'accompagnant des jeunes, dans tous les lieux de vie.

La présidente de la FNASEPH annonce, pour le 20 septembre 2011, une conférence de presse qui permettra de faire un point sur les promesses tenues et les difficultés rencontrées lors de la rentrée scolaire.

La fédération nationale FNASEPH appelle aussi les familles et les associations partenaires à une grande réunion de travail en octobre prochain. Elle y invite le président de la République pour, selon les termes même du chef de l'Etat le 8 juin dernier, « *voir si nous avons été au rendez-vous pour préparer l'avenir* ».

#### La **FNASEPH**

Fédération Nationale des Associations au Service des Elèves en Situation de Handicap, elle réunit 33 associations nationales et collectifs départementaux pour le droit à une formation scolaire et professionnelle de qualité pour tous les jeunes handicapés.

<http://www.fnaseph.org>

### **LES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES**

- |                                      |                                 |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| 1 – AD PEP 03                        | 2 – AD PEP 17                   |
| 3 – GISH 31                          | 4 – APEDYS 35                   |
| 5 – Handicap Conseil 37              | 6 – Tandem 41                   |
| 7 – Handisup 44                      | 8 – CAP Intégration 51          |
| 9 – Meuse Autisme 55                 | 10 – AGPI 64                    |
| 11 – Chrysalide 64                   | 12 – CISI 67                    |
| 13 – Courte Echelle 69               | 14 – DEFIS 74                   |
| 15 – Accueil Savoyard 73             | 16 – ADEP 75                    |
| 17 – ARIA 85                         | 18 – Pour les yeux d'Emilie 91  |
| 19 – SAIS 92                         | 20 – Ligue de l'Enseignement 92 |
| 21 – La Libellule                    | 22 – Apedys des deux Savoie     |
| 23 – Karuk Interface 971(Guadeloupe) |                                 |

### **LES ASSOCIATIONS NATIONALES**

- 1 – Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM)
- 2 – Association Nationale X Fragile – Le Goéland
- 3 – ANJEU TC
- 4 – Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou Malvoyants (ANPEA)
- 5 – Autisme France
- 6 – Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public
- 7 – Institut de MAI (37 – Chinon) Mouvement pour l'Autonomie et l'Insertion des Personnes Handicapées Moteur
- 8 – UNAÏSSE Union des AVS
- 9 - UNAPEI
- 10- Grandir à l'école

➔La **LOI DU 11 FEVRIER 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, affirme que tout jeune handicapé ou souffrant d'un trouble invalidant de la santé doit être inscrit dans l'école de son quartier ou pourra ensuite être accueilli dans un autre établissement, à partir d'un projet personnalisé de scolarisation. Les parents sont associés aux décisions.

➔La **CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP**. La loi du 11 février 2005 a prévu la tenue tous les trois ans d'une Conférence nationale du handicap pour faire l'état des lieux de l'action gouvernementale et définir une « feuille de route ».

➔Les **AVS**, auxiliaires de vie scolaire, prennent en charge un ou plusieurs enfants sur leur temps scolaire, dans une ou plusieurs écoles ou établissements (*cf. le communiqué publié par la FNASEPH sur le statut des AVS à l'occasion de la seconde CNH*).

### **SOPHIE CLUZEL**

Fondatrice et présidente de Grandir à l'École et du collectif Sais 92, administratrice de l'UNAPEI, elle est diplômée de l'École supérieure de commerce de Marseille. Elle dirige en 1982 un chantier naval aux Etats-Unis, avant de rejoindre le groupe Esso et la direction des magasins Descamps Linge de maison. Mère de 4 enfants, dont une petite Julia, trisomique, Sophie Cluzel s'engage dès 1999 pour que soit reconnu le droit des jeunes handicapés à une vie scolaire et sociale « comme tout le monde ».

Elle crée **GRANDIR A L'ECOLE**, pour faire avancer la scolarisation en milieu ordinaire des enfants trisomiques, puis **SAIS 92**, collectif qui regroupe 12 associations pour défendre l'intégration scolaire de tous les jeunes handicapés. Sophie Cluzel est devenue une interlocutrice de référence, au nom des familles qu'elle représente, auprès des pouvoirs publics, des élus, de l'éducation nationale, des entreprises, des médias. Elle a suscité de très nombreux projets et partenariats. Elle a été élevée en 2008 au grade de chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur. **[www.grandiralecole.fr](http://www.grandiralecole.fr) ; [www.sais92.fr](http://www.sais92.fr)**